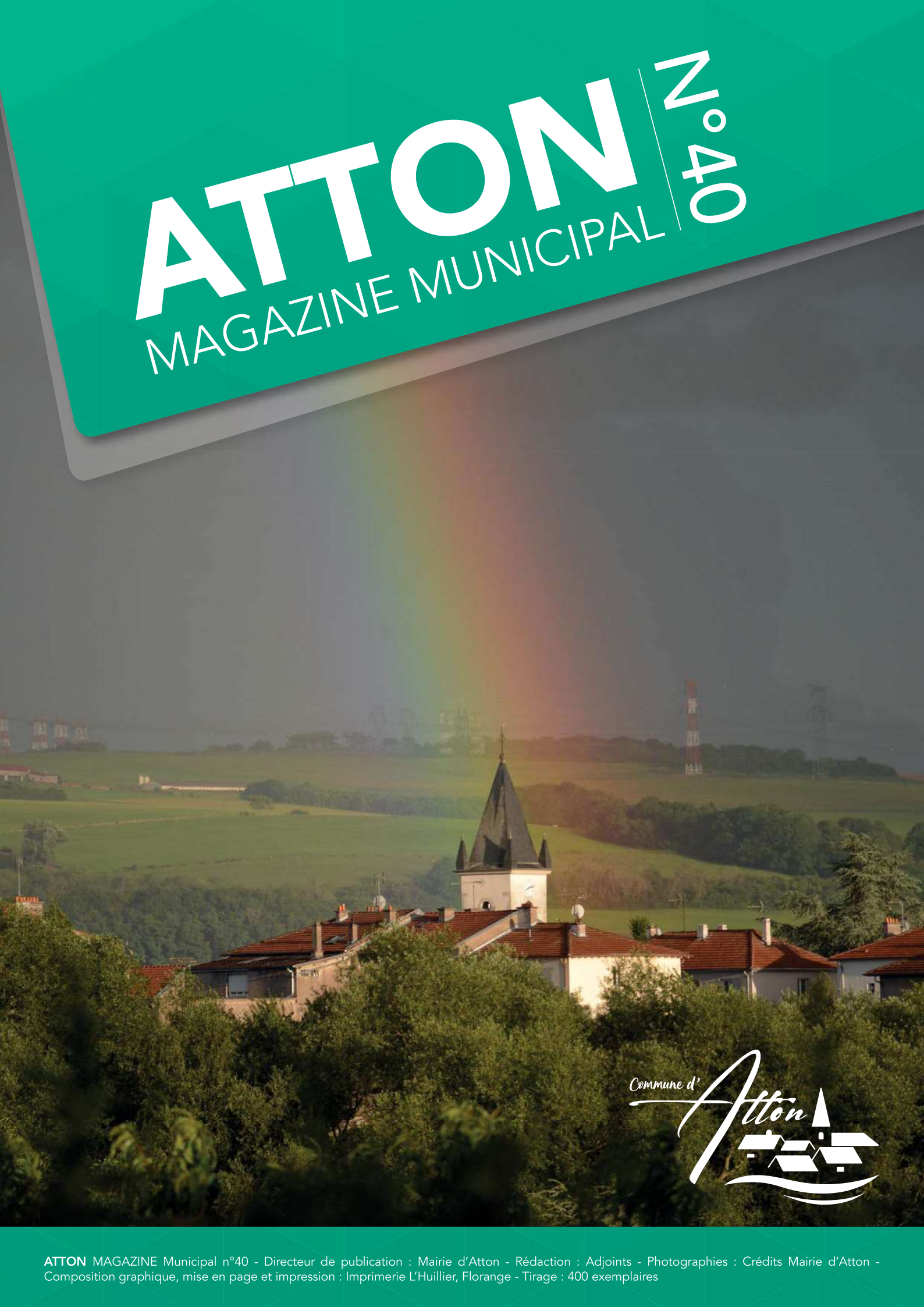


ATTON

MAGAZINE MUNICIPAL

N°40



SOMMAIRE



1

VIE MUNICIPALE



2

CÉRÉMONIES
OFFICIELLES

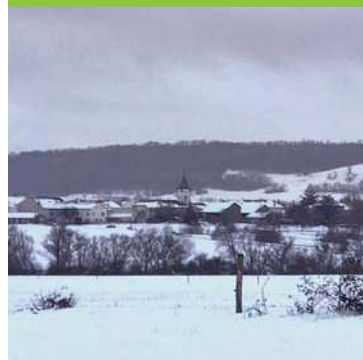
3

VIE DU VILLAGE



4

CCAS



5

ATTON JADIS



6

VIE ASSOCIATIVE

7

ÉTAT CIVIL



8

INFORMATIONS
DIVERSES



Bravo à Cindy pour sa photo d'Atton ! Cindy est l'heureuse gagnante de notre concours photo et c'est à elle que nous devons ce joli cliché en 1^{ère} de couverture !



LE MOT DU MAIRE

Ce bulletin municipal est le reflet des projets et des initiatives conduites par la municipalité avec en point d'orgue, la sécurisation du cheminement piéton reliant notre commune à Pont-à-Mousson !

La sécurisation du trajet nous reliant à Pont-à-Mousson était au cœur de vos préoccupations lors de nos échanges et de nos rencontres : Offrir une alternative à la voiture et faire de la mobilité douce une réalité pour notre territoire est dès lors une priorité.

L'ouverture vers d'autres horizons proches ou lointains guide notre action municipale et nous avons à cœur de multiplier les moments de convivialité à l'image des initiations sportives, des lectures de conte, des expositions de peinture, des pièces de théâtre, des marchés de producteurs locaux, des chantiers jeunes et intergénérationnels, de la venue du Père Noël, etc...

La vie, la vraie !

Notre mandat est celui de la proximité et je vous invite à venir nous retrouver en mairie les samedis matin si vous avez un projet ou une question, mes adjoints et moi-même, prendrons le temps de vous écouter.

Une chose est certaine, il fait bon vivre à Atton !

Nous vivons dans un village dynamique et attractif tant pour nos aînés que nous accompagnons avec le CCAS et ses membres dévoués, empreints d'humanisme et de dévouement que pour les familles et les enfants.



Nous avons pris à bras le corps les sujets les plus problématiques sans remettre à plus tard.

Ainsi nous avons obtenu une réfection de la voirie départementale par exemple. Nous avons été entendus par la Préfecture qui a repris notre demande et a exigé une véritable expertise du terril de cendres d'EDF.

De même nous sommes aussi en discussion avec la société GSM qui souhaite reprendre l'exploitation du site de criblage et nous nous mobilisons pour éviter un déferlement de camions dans nos rues.

Mobilité, culture, sécurité et convivialité sont les maîtres mots d'un village dont nous pouvons être fiers car nous écrivons son histoire, riche de son passé, fort de son présent et plus ambitieux encore pour son avenir.

Un avenir qui je l'espère laissera derrière lui la pandémie au rythme de laquelle nous devons exercer notre mandat dans des conditions exceptionnelles et parfois difficiles.

Amicalement,

Marlène CURINA PRILLIEUX
Maire d'Atton

3^{ème} Vice-Présidente
de la Communauté de Communes
du Bassin de PAM,
en charge de la Culture

>> RENCONTRE AVEC ALAIN PARMENDELAT

Bonjour,

Je suis élu Premier adjoint à l'unanimité en charge des finances. Je suis aussi élu Vice-président du Syndicat des eaux d'Atton, Vice-président du RPI du val et je participe à diverses commissions de la CCBPAM.

J'ai rejoint l'équipe d'adjoints et le maire qui m'ont accueilli à bras ouverts !

Avec tous les élus de la commune nous veillons à maintenir un esprit d'équipe et nous avons misé sur le collectif : un pari gagnant !

Je me suis rapidement plongé dans les domaines que j'ai en gestion pour faire avancer nos projets: plans financiers, recherche de subventions, demande de devis, suivi etc... Ce qui est plaisant, c'est de travailler dans la bonne humeur et la sérénité !

Madame le Maire m'accorde toute sa confiance et je la remplace dès qu'il le faut car j'ai une entière connaissance de tous les dossiers en cours.

J'ai d'ailleurs célébré un mariage non sans émotion !

Les adjoints et les conseillers ont réussi à joindre l'utile à l'agréable au service de la commune et de tous ses habitants et je suis fier d'être élu à Atton !

Alain PARMENDELAT

1^{er} Adjoint de la Commune d'Atton
Président de l'AFR d'Atton



LES PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS 2021

La commission des finances, qui s'est réunie le 01 avril 2021, a émis un avis favorable.

Le Maire présente au Conseil Municipal le projet de budget primitif 2021 qui se résume comme suit :

COMMUNE

> Dépenses d'investissement :	353 682 €
> Recettes d'investissement :	353 682 €
> Dépenses de fonctionnement :	578 081 €
> Recettes de fonctionnement :	578 081 €

ASSAINISSEMENT

> Dépenses d'investissement :	66 133.05 €
> Recettes d'investissement :	66 133.05 €
> Dépenses d'exploitation :	182 574.11 €
> Recettes d'exploitation :	182 574.11 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de prévoir au budget 2021 les subventions et cotisations suivantes :

> C.C.A.S :	7 500 €
> F.C. Atton :	2 000 €
> Comité des fêtes :	8 000 €
> A.F.R. Atton :	4 500 €

Monsieur Alain PARMENTELAT, Président de l'AFR Atton n'a pas participé au vote relatif à la subvention de l'AFR Atton.

Madame Nathalie PAUCET, présidente du Comité des fêtes et Monsieur Fabrice HUET, vice-président du comité des fêtes n'ont pas participé au vote relatif à la subvention du comité des fêtes.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de prévoir au budget 2021 les subventions et cotisations suivantes :

> R.P.I du V.A.L :	185 000 €
> ADM 54 :	656.64 €
> Association du souvenir français :	50 €
> CAUE :	600 €
> Une rose un espoir :	250 €
> S.N.I :	200 €
> Croix Rouge :	200 €
> Restos du cœur :	250 €

Suite à la demande de subvention de l'association des parents d'élèves du RPI du VAL les Val'Heureux afin d'offrir aux enfants des 3 écoles un concert sur chaque site, Madame le Maire a proposé l'octroi d'une subvention de 100 € que le conseil municipal, après en avoir délibéré a acceptée.

Création d'une voie douce/chemin piéton entre Atton et Pont-à-Mousson.

Le coût prévisionnel est fixé à 99 463.46 € HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- > Accepte la création d'une voie douce/chemin piéton entre Atton et Pont-à-Mousson par la société Eurovia pour un montant prévisionnel de 99 463.46 € HT.
- > Sollicite une participation auprès de la CCBPAM à hauteur de 50% au titre des fonds du concours.

Création d'écluses rue de Loisy afin de faire ralentir les véhicules.

Le coût prévisionnel est fixé à 11 504.10 € HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- > Accepte la création d'écluses rue de Loisy par la société Eurovia pour un montant prévisionnel de 11 504.10 € HT.
- > Sollicite une subvention de 40% auprès du Conseil départemental au titre du fonds des amendes de police.

Mise en place d'une vidéoprotection avec souscription à une offre de groupe fermé d'utilisateur (GFU): demande de subvention au titre du FIPD et à la Région Grand Est

Le Conseil Municipal, après délibération :

- > Accepte la mise en place d'une vidéoprotection dans le village pour un montant estimé à 59 037.16 € HT.
- > Sollicite une subvention au titre de la DETR de 30%.
- > Sollicite une subvention de la Région Grand Est au titre du plan régional de soutien des collectivités aux usages numériques-vidéoprotection, de 50%.
- > Prévoit les crédits au BP 2022 section investissement.

>> AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE GSM

Un scrutin a eu lieu, Alain Parmentelat a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

L'installation de traitement de granulats qui doit reprendre sur le site d'Atton-Loisy va induire des nuisances importantes que l'enquête a totalement minorées ou passées sous silence.

La surface de stockage va augmenter de 8 500 m² à 23 500 m² pour un volume identique de production 235 000 tonnes l'année.

La reprise des activités de concassage pourrait avoir un impact négatif sur l'environnement et les sites naturels situés à proximité. Le site est à 3 km de l'espace Natura 2000 de la Vallée de l'Esch, jouxte l'espace naturel sensible de la Morte et se situe non loin de la zone de captage du SIE Atton, une zone particulièrement sensible pour l'environnement. Les préconisations indiquées par GSM ne paraissent pas suffisantes, en particulier pour l'impact sur la nappe.

Les dispositions prises pour éviter des contaminations ne semblent pas suffisantes. Les véhicules utilisés pour l'exploitation sur le site sont prévus pour être équipés de kit anti-pollution mais cela ne sera pas le cas pour tous les camions venant s'approvisionner sur le site d'Atton pour le transport des granulats.

Le Conseil Municipal, après délibération :

> Considère que les mesures de bruit de la future exploitation qui sont données dans le dossier sont inopérantes. Les mesures de l'amplitude des bruits et de la nuisance sonore ne pourront réellement se faire et n'être connues qu'après l'installation mise en oeuvre.

> Émet les plus grandes réserves sur les conclusions relatives au dépôt des poussières que l'installation de concassage va engendrer de manière importante. Les poussières, d'après GSM, seront volatilisées sur la zone des étangs et épargneront par miracle le village en raison de la dominance des vents. Le conseil municipal salue la courtoisie de ces poussières mais en doute sérieusement. L'enquête mentionne l'existence d'un vent dominant du nord mais occulte tous les autres vents notamment ceux qui rabattront les poussières (et les bruits) vers le village.

> Fait valoir son inquiétude face à la principale nuisance de l'installation, à savoir le trafic routier. Il est aberrant de lire que le trafic routier sera en baisse ! Il est rappelé que le site est actuellement à l'arrêt presque complet depuis des années. Il s'agit là d'une volonté délibérée de dissimuler la réalité et de tromper les autorités publiques.

Les matériaux sortis par camions emprunteront la route départementale 40 déjà particulièrement chargée pour rejoindre les zones de Metz et Nancy. Cette volonté délibérée de dissimuler totalement un impact majeur ne peut que surprendre et interpeller.

Cet axe routier ne connaît plus de passage des camions venant du site de concassage d'Atton. Il est devenu encore plus fréquenté depuis des années. La reprise des camions venant du site de GSM ne pourra qu'augmenter le volume du trafic déjà intense. 230 000 tonnes seront stockées et exportées depuis Atton, cela représente environ 6 000 camions par an et plus de 500 camions

par mois dans le village. Contrairement aux conclusions de GSM le trafic routier ne pourra qu'augmenter mécaniquement. Et il augmentera encore plus en raison du nouveau type de matériaux produits.

En effet, l'augmentation des zones de stockage est liée à l'augmentation des types de produits. Les camions ne sortiront qu'avec une seule sorte de granulats dans leurs remorques et sans doute pas chargées à plein. La circulation sur la RD 40 déjà saturée sera impactée.

La dernière inquiétude liée à l'intensification du trafic de poids lourds engendrée par l'activité GSM porte sur la fragilité de la rue de Loisy empruntée par ces camions : la rue de Loisy touchée par des affaissements de terrain, d'immeubles et des fissures. Elle est classée dans la zone aléa fort des risques de glissement de terrain.

En raison du principe parfaitement erroné présenté par GSM d'une baisse du trafic routier, aucune étude d'impact n'a donc été effectuée sur la circulation sur la route départementale. Un complément ou dossier de demande doit être présenté avec une étude sur le trafic routier. Les précédents avis de la DDT lors des enquêtes publiques du site d'Atton-Loisy avaient déjà alerté sur l'impact négatif et la saturation du trafic routier.

Le conseil municipal d'Atton regrette que GSM n'ait pas cherché à utiliser comme pour le passé les quais d'embarquement situés sur la Moselle pour mettre en oeuvre un transport fluvial.

Par conséquent, le conseil municipal d'Atton s'oppose à l'extension de la zone de transit et de stockage des granulats.

1 abstention : Jean-Christophe LANNO.

12 voix pour : Marlène CURINA-PRILLIEUX, Nathalie PAUCET (procuration Sébastien BOYER), Pascale FABBRI, Ana CAPLA, Marcel PINTO, Frédéric RICHARD-MAUPIILLIER, Alain PARMENTELAT, Fabrice HUET, Jérôme BARBELIN, Thierry SINTEFF, Jean-Etienne BARTHELEMY.

>> LUTTE CONTRE LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES



ARRÊTÉ MUNICIPAL

Le maire d' Atton,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2212-1 et suivants ;
Vu l'article L.1311-2 du code de la santé publique ;
Vu la loi n° 95-101 du 2 février 1995 relative au renforcement de la protection de l'environnement ;

Considérant que la chenille processionnaire du chêne ou du pin est une espèce susceptible d'émettre des agents pathogènes à l'origine de réactions cutanées, oculaires et internes par contact direct ou aéroporté ;

Considérant que ces manifestations cliniques peuvent s'avérer importantes et s'accompagner de complications graves ;

Considérant que les chenilles processionnaires du chêne spolient préférentiellement le chêne, mais également le cèdre et le cyprès voire d'autres essences de résineux situés à proximité ;

Considérant qu'une recrudescence de la colonisation des pins et des autres essences de résineux situées à proximité a été constatée dans la commune ;

Considérant que les dégâts occasionnés par l'attaque parasitaire des chenilles processionnaires entraînent à plus ou moins brève échéance la mort de l'arbre ;

Considérant qu'il y a lieu, par conséquent, de prescrire des mesures de police de nature à préserver la santé publique et la protection des végétaux ;

ARRÊTÉ

Article 1 : Chaque année, avant la fin de la première quinzaine du mois de mars, les propriétaires ou les locataires sont tenus de supprimer mécaniquement les cocons élaborés par les chenilles processionnaires du *chêne* ou du *pin* qui seront ensuite incinérés.

Article 2 : Un traitement annuel préventif à la formation de ces cocons devra être mis en œuvre avant la fin du mois de septembre sur les végétaux susceptibles d'être colonisés par les chenilles. Le produit préconisé est le *Bacillus thuringiensis* sérotype 3a ou 3b ou un équivalent, en raison de sa spécificité et de son innocuité pour les espèces non ciblées. Entre le début du mois de septembre et le milieu du mois d'octobre, compte tenu de la biologie et de la sensibilité des larves, des traitements à l'aide de produits homologués dans cette indication devront être épanchés dans les règles de l'art.

Article 3 : L'affichage du présent arrêté sera effectué sur les panneaux municipaux officiels et ampliation sera transmise à :

- > Monsieur le préfet de Meurthe-et-Moselle ;
- > Monsieur le commandant de la brigade de gendarmerie de Dieulouard ;

Article 4 : Tout recours contre la présente décision doit être formé auprès du tribunal administratif de Nancy dans les 2 mois à partir de la publicité de la décision.

Le maire,

Certifié exécutoire compte tenu de la publication et de la transmission à Monsieur le préfet de Meurthe-et-Moselle, le 15 juillet 2021

Atton, le 12 juillet 2021
Marlène CURINA-PRILLIEUX

ATTON TOUS ENGAGÉS

>> 11^E ÉDITION D'OCTOBRE ROSE

Dimanche 24 octobre, c'est par une belle matinée et pour une bonne cause que les élus et habitants se sont retrouvés à la sortie du village afin de se rendre à Pont-à-Mousson en empruntant la toute récente voie douce ! Les fenêtres de la mairie se sont parées de rose pour l'occasion !

Plus de 2 000 personnes se sont retrouvées place Duroc pour la lutte contre le cancer du sein.



>> NETTOYAGE DE PRINTEMPS !

Le 21 Mars,
À l'appel de l'AFR d'Atton et de la Commune, des habitants ont répondu présents et ont nettoyé notre joli village ! Ils ont pu comparer l'originalité de leurs trouvailles autour d'un café chaud offert par les bénévoles de l'AFR.

Un grand merci et un immense bravo à toutes et tous !



>> ZONTA CLUB

Une campagne de lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles. Le premier jour de la mobilisation, le 25 novembre, est donc devenu Orange Day ! Un combat mené au quotidien par le Zonta Club de Pont-à-Mousson. La commune d'Atton s'associe à leur cause et a mis de l'orange au coeur du village.



>> DON DU SANG

Bravo pour ce bel élan de solidarité !



>> DISTRIBUTION DES SACS JAUNES

Les membres du conseil municipal ont remis des rouleaux de sacs de tri jaunes aux habitants ou pour les personnes absentes cela a été déposé devant leur porte de maison.



LES RENCONTRES 2021

>> ZAC D'ATTON

Échanges avec Henri Poirson, Vice-président à la CCBPAM en charge du développement économique : la Communauté de Communes du Bassin de Pont-à-Mousson a la gestion totale de la ZAC d'Atton.



>> RENCONTRE AVEC LA CCBPAM

Présentation des compétences de la CCBPAM par Henry Lemoine, Président de la CCBPAM aux élus de la commune d'Atton.



>> CHARLES BOCQUET

25^e édition de la brocante organisée par Familles Rurales qui prend place rue des Dames. À cette occasion, un concert de l'école de musique Charles Boquet est offert par la municipalité.



>> RÉGION GRAND EST

Échange avec les élus de la Région Grand Est.

Valérie Debord, Vice-présidente à la région Grand Est accompagnée d'Henry Lemoine ont pu prendre connaissance des projets.



>> À LA RENCONTRE DES ENFANTS DU VILLAGE

Rencontre avec les jeunes du village pour réfléchir tous ensemble sur l'aménagement à venir de la zone du stade. Une douzaine de jeunes, de 7 à 18 ans, sont venus échanger avec les élus.



De ce temps d'écoute sont ressorties plusieurs pistes données exclusivement par les enfants :

- > des balançoires
- > des tables et des bancs
- > un terrain de volley
- > aménager le sol sous le panier de basket
- > structures de jeux pour les petits
- > nettoyage du sol du city stade
- > des appareils de fitness

>> VISITE DU TERRIL

EDF à Atton avant une réunion en Préfecture sur le devenir de ce terril laissé en l'état depuis de nombreuses années.

La préfecture a demandé une nouvelle étude d'impact environnemental avant de se positionner sur les obligations d'EDF.



>> VISITE DES POMPES DE RELEVAGE AVEC L'EXPLOITANT VÉOLIA

3 pompes de relevage permettent à l'assainissement collecté sur la commune d'Atton d'être évacué vers la station de traitement de Pont-à-Mousson. Une préoccupation des élus sur la protection de l'environnement par un bon fonctionnement des pompes dont l'exploitation a été déléguée à Véolia.



>> ÉCHANGES AVEC LES ÉLUS DE MOUSSON

Nos voisins d'Atton ont reçu Frédéric Richard Maupillier, adjoint à la commune d'Atton. Des forces vives et dynamiques qui mettent en commun leur idées et perspectives.



>> FIBRE À ATTON

Un point d'avancement régulier est effectué entre Losange, en charge du déploiement de la fibre pour la Région Grand Est, et Marcel Pinto, adjoint de la commune d'Atton.

Profitant de cette avancée technologique, l'extension de la vidéo protection est en cours et entre dans sa phase travaux.



>> LA VOIRIE

Rencontre avec Audrey Bardot, 7^e Vice-présidente déléguée aux infrastructures et aux mobilités au sein du Département de Meurthe et Moselle et les agents des services locaux de voirie. Une coopération active avec nos élus dans la mise en œuvre de chantiers, tels que le cheminement piéton, la réfection de voirie et autres projets à venir.

Nous lui avons fait part de notre volonté de déployer des pistes cyclables et l'avons alertée sur la vitesse excessive.



AUDREY BARDOT



MANDAT DÉPARTEMENTAL 2021-2028

- Vice-présidente, déléguée aux infrastructures et aux mobilités
- Conseillère départementale du canton de Neuves-Maisons

(élue depuis 2015)

Commission interne thématique

- Membre de la commission Territoires et Citoyens

>> ENS – ESPACE NATUREL SENSIBLE

Le 28 septembre 2021, l'équipe municipale s'est rendue dans l'Espace Naturel Sensible d'Atton, dit La Morte.

Le site Naturel de La Morte d'Atton, d'environ 25 hectares, est une mosaïque de milieux humides formés du ruisseau de La Morte d'Atton, de roselières, de saulaies, de prairies humides et des haies associées.

Il est inscrit à l'inventaire des Espaces Naturels Sensibles (ENS) du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle car il présente un fort intérêt en terme de biodiversité, de préservation des zones humides et de paysage patrimonial.

Un projet de valorisation de ce site est en réflexion au sein du conseil municipal.

En effet, la commission ENS s'est réunie le 13 octobre 2021, en présence de M. Jonathan Richier, vice-président en charge de l'environnement à la Communauté de Communes du Bassin de Pont-à-Mousson et Mme Aïcha Ben Youssef, agent CCBPAM.

Avec les élus présents de la commune d'Atton, il a été convenu la mise en place d'un comité de pilotage qui validera l'étude sur les mesures de gestion préconisées et permettra ensuite de lancer la phase de valorisation de l'ENS d'Atton.



>> RENCONTRE AVEC LE PÈRE NOËL

Les enfants d'Atton ont eu le privilège de rencontrer le Père Noël ! Il n'a pas manqué de répondre à tous les enfants qui avaient déposé une lettre dans sa boîte !



CÉRÉMONIES OFFICIELLES



Commémoration en l'honneur des combattants de la guerre d'Algérie le 19 mars en présence de Monsieur le Maire, Gérard Liger.



>> CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Madame le Maire d'Atton et toute l'équipe municipale ont à cœur de célébrer les commémorations afin d'honorer le souvenir des victimes de guerre.

Après le discours de Mme le Maire, lors de cette cérémonie du 8 mai, M. Jean Lamotte, qui a honoré la commune d'Atton de sa présence, a témoigné de son propre vécu.



>> CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Cérémonie du 11 Novembre : dépôt d'une gerbe et temps de recueillement devant notre monument aux morts en hommage aux combattants de la 1^{ère} guerre mondiale.

Moment fort souligné par le talentueux Louis Ragot qui a joué la Marseillaise au saxophone.



>> INAUGURATION CHEMINEMENT PIÉTON

Ce cheminement nous relie à nos étangs, à notre territoire, à Pont-à-Mousson, à un réseau de voies douces et à la voie verte. C'est notre colonne vertébrale, notre ADN, notre patrimoine environnemental.

Les Attonaises et les Attonais ont doublement mérité cette voie douce !

D'abord parce que ce chemin a toujours été très fréquenté chaque jour par des habitants alors même que le sentier était étroit et dangereux.

Et ensuite parce que ce chemin est la marque d'une volonté municipale forte et déterminée : lors de notre campagne électorale et de notre porte à porte, ce point était une des priorités des habitants.

Nous avons su profiter de l'opportunité de la réalisation de travaux sur la route départementale pour créer notre cheminement communal. Nous avons aussi demandé et obtenu un marquage fort avec une ligne continue et une ligne blanche centrale allant jusqu'au feu tricolore, une autre demande de riverains à laquelle nous avons tenu d'accéder.

C'est une belle réussite ! En une année et une année si particulière, nous avons mené à bien un projet phare de notre programme.

Ce projet signifie beaucoup pour nous tous.

Il est le symbole de notre engagement pour promouvoir des modes de déplacement plus responsables mais aussi plus agréables. C'est un plaisir de marcher au pied de la butte de Mousson !

Au-delà de ce cheminement, nous cherchons de manière globale à retrouver pour les Attonaises et les Attonais la maîtrise de leur espace, un espace compliqué bloqué par deux bretelles d'autoroute et par la Moselle.

Ce projet en amènera d'autres dans notre village pour mettre en valeur notre beau territoire et notamment des anciens chemins ruraux!

Nous nous souhaitons à tous de jolies promenades !



AVANT



PENDANT



APRÈS



Inauguration en présence de Monsieur Husson, Sénateur de Meurthe et Moselle

VIE DU VILLAGE

Cette année, 2 chantiers jeunes se sont déroulés sur notre commune en partenariat avec le PEL et l'association Familles Rurales d'Atton.

>> SENSIBILISATION À LA BIODIVERSITÉ

Le 5 mai, lancement d'une opération de sensibilisation à la biodiversité, à l'importance des insectes et des fleurs au travers de la plantation participative de plantes dans nos rues !

Tomates, fenouil, marguerite, tilleul, menthe et autres plantes comestibles n'ont plus de secret pour les jeunes du village !

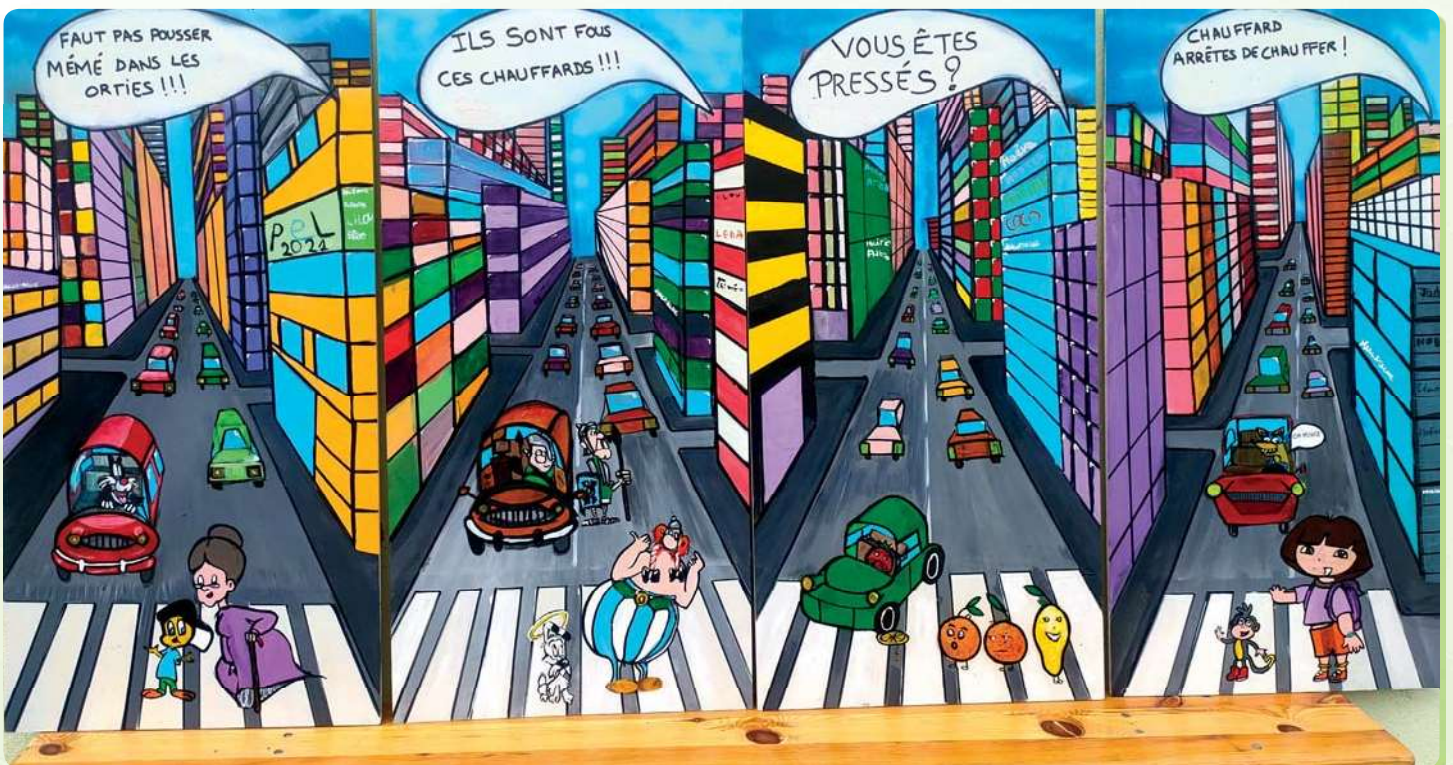
Des bacs de plantes positionnés dans le village vous attendent pour exercer votre main verte ou vous servir dans un esprit de partage et de convivialité sans oublier les arbres du verger pédagogique près desquels des plantes les protégeant naturellement des nuisibles ont été plantées.



>> SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La Mairie, le PEL et l'association Familles Rurales d'Atton se sont associés de nouveau du 23 au 27 août et cette fois autour de la sécurité routière à Atton.

Ensemble, ils ont sollicité les jeunes du village pour réaliser des panneaux de signalisation et de prévention ayant pour objectif de prévenir les automobilistes, de la présence d'enfants, d'ânés et de famille à proximité de la route. Les œuvres des artistes ont pris place dans les rues du village.



>> MOUSSON D'ÉTÉ

Atton a de nouveau eu la chance et le plaisir d'accueillir la Mousson d'été. Cette année, le public a pu découvrir "le portrait de Raoul". Spectacle tendre, drôle et émouvant d'une heure qui raconte le fabuleux voyage entre Paris et le Salvador d'un costumier passionné de théâtre interprété par Raoul Fernandez.



>> ATELIER PEL

Le PEL a organisé avec le multi accueil les Ch'attons un temps de création de produits naturels avec l'intervention d'Aurore Génique.

Des ateliers qui se sont déroulés dans la bonne humeur devant la crèche le 9 juin et le dimanche 13 juin durant le marché.

Les participants ont été heureux de fabriquer du savon, des shampoings ou des crèmes.

Pour ceux qui souhaitent refaire l'expérience chez eux ci-joint une recette.

Recette de crème de jour et de nuit 50 ml :
25 grammes hydrolat
16,2 grammes huile végétale
5 grammes de gel d'aloé vera
3 grammes de cire émulsifiant
0,3 grammes de conservateur type cosgard



>> FESTIVAL PRATIQU'AM

Dans le cadre du Festival PRATIQU'AM 2021, la commune d'Atton a accueilli le Duo Cardellino, le vendredi 11 juin à 20h30 en son Église.

À l'origine du duo Cardellino, deux sœurs jumelles passionnées depuis leur plus jeune âge par la musique et l'envie de jouer ensemble.



>> L'HEURE DU CONTE

Pour le plus grand plaisir des petits et des grands, une lecture de conte a eu lieu, histoire de voyager au son des instruments et des chants traditionnels ! Les enfants ont pu danser et chanter pour donner vie à ce spectacle magnifique ! Mourad Frik a raconté "le jour où j'ai échangé mon père contre trois tortues trottantes" devant petits et grands.



>> PONEY ÉPHÉMÈRE

Les poneys de la ferme équestre du Vieux Fey ont fait leur retour dans notre commune, le 25 août 2021, pour la plus grande joie des enfants et des parents ! Encore un beau partenariat qui préfigure une 3^{ème} édition l'année prochaine.



>> VERNISSAGE DE L'EXPOSITION JEAN LAMOTTE

Du 1 au 3 octobre, une exposition des tableaux et sculptures de Jean Lamotte a eu lieu à la salle des Fêtes. Les visiteurs ont pu découvrir ses peintures comme son aquarelle "les Aciéries de Pompey", une huile "Nature morte", un portrait "L'Indienne", personne qu'il a rencontrée au hasard et qu'il a peinte ou encore une sculpture "Le voilier", véritable invitation au voyage !

Jean Lamotte a peint notre village en adoptant différents points de vue, saisons et époques.

Il était présent pour expliquer son art et sa vision artistique du monde.



>> PRÉVENTION ROUTIÈRE

Lors de notre campagne électorale mais également lors de notre réunion publique, nous avons évoqué la sécurité au sein de notre village avec la mise en place de figurines préventives. Et bien c'est chose faite puisque Zoé et Arthur sont arrivés au printemps.

Puis nous avons installé un radar pédagogique, des marquages au sol pour les 30 km dans les rues du village.

Toujours pour la sécurité et afin de prévenir les automobilistes de la présence d'enfants, des panneaux led avertisseurs et des panneaux "attention enfants" ont également été posés en juin.



>> NOS TOUTOUS !

Installation de canisacs dans le village, afin de garder les rues et trottoirs propres.





>> MARCHÉS DES PRODUCTEURS

Après le succès de la première édition en décembre 2020, le marché des producteurs s'est installé dans la durée et est désormais devenu un événement emblématique et attendu de la vie du village. En 2021 les marchés se sont déroulés les 28 mars, 13 juin, 3 octobre, 12 décembre.

Au rythme des saisons le marché est devenu le lieu de la convivialité, des échanges et de la gourmandise. Le cœur du village redevient un lieu de vie animé et joyeux. Un régal pour les yeux et les papilles.

Le marché peut compter sur des producteurs fidèles de la première heure. Mais chaque édition offre des nouveautés et s'ouvre, en fonction des saisons, à de nouveaux participants et à leurs produits (truffes, pâtés lorrains, foie gras, viande de bœuf).

La situation sanitaire a permis de maintenir la présence importante d'une buvette tenue alternativement par une association subventionnée du village. Un bar éphémère rue des Dames !

Saluons tous les producteurs qui animent notre marché avec qui Atton a su nouer une relation de confiance et de fidélité. L'accueil des Attonais, toujours apprécié, y est pour beaucoup.

Ce format de marché des producteurs a suscité l'intérêt des villages voisins. Plusieurs communes ont organisé à leur tour cet événement.

Le cœur du village bat désormais aussi au rythme de nos marchés.



>> REPAS DES AÎNÉS

Les personnes nées avant le 1^{er} janvier 1955 ont été invitées par Madame Curina Prillieux et les membres du CCAS à un repas élaboré par le traiteur Francis Dormoy.

Un photomaton a été mis à disposition des convives pour repartir avec un souvenir de cette belle journée.

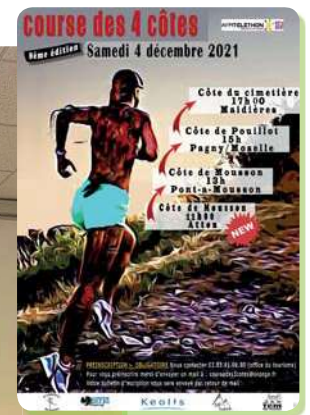




>> TÉLÉTHON / COURSE DES 4 CÔTES

Dans le cadre du Téléthon 2021, la commune d'Atton s'est associée à l'événement sportif organisé par l'association PAM Cazenove, Pagny-footing et le Triathlon Club Mussipontain, en proposant une difficulté supplémentaire au traditionnel Challenge des 3 Côtes. C'est une 4^e montée reliant Atton à Mousson qui était au programme des courageux coureurs.

Félicitations à toutes et à tous et à l'année prochaine !



>> EN SELLE !

Cette année le tour de la Mirabelle est passé dans la commune lors d'une étape le 28 Juin 2021.

Le tour de la Mirabelle est une course cycliste internationale qui se déroule en Lorraine depuis 2002 composé de 4 étapes avec plus de 120 coureurs.

La première étape longue de 159 km qui a emmené le peloton de Pont-à-Mousson à Lesménils en passant par la Meuse a traversé Atton.



>> EN ROUTE VERS LA 6^{ÈME}

Marlène Curina Prillieux et les membres du CCAS ont remis aux enfants de CM2 pour leur rentrée en 6^e un dictionnaire, une clé USB, un diplôme et un sachet de friandises.



>> BANQUE ALIMENTAIRE

La commune s'associe à la collecte nationale afin de venir en aide aux personnes en difficulté.

Une permanence a eu lieu le 27 novembre à la mairie où les membres du CCAS ont reçu les dons sous forme de denrées non périssables. Cette action a permis de récolter 70kg qui ont été transmis à Nancy qui seront redistribués dans tout le département.



>> BRIOCHES DE L'AMITIÉ

L'opération Brioches de l'amitié a eu lieu cette année après une année blanche en raison de la pandémie.

Les 120 brioches ont été vendues lors du porte à porte effectué par les membres du CCAS ce qui a permis de récolter 645 €.

Cette somme a été reversée à l'AEIM Adapei 54 pour la rénovation d'un foyer d'hébergement situé à Saint Max qui accueille 20 résidents en situation d'handicap.



>> COLIS DE PÂQUES

Comme chaque année les personnes de plus de 70 ans ont reçu le colis de Pâques confectionné et distribué par les membres du CCAS.

Pour cette occasion des produits locaux ont été offerts à 84 personnes (46 femmes et 38 hommes).



>> 18 ANS, CITOYEN DE DEMAIN

En juin une première cérémonie pour 10 jeunes majeurs en 2020 mais pour qui la cérémonie n'avait pas pu avoir lieu à cause du Covid.

Puis en août une deuxième cérémonie pour les jeunes majeurs de 2021.

À cette occasion, les jeunes du village se sont vu offrir par les membres du CCAS une carte cadeau et le livret du citoyen.



>> ATTON IL Y A 200 ANS

Le bicentenaire de la mort de Napoléon a été l'occasion de nous replonger dans l'histoire de la France à l'époque napoléonienne et sous la Restauration. Une bonne raison de nous souvenir d'Atton il y a deux cents ans.

Le village est bien différent de ce que nous connaissons aujourd'hui. En 1821, Atton comptait 416 habitants et un territoire composé de 490 hectares de bois (bois de la Fourasse notamment), 225 hectares de terres labourables, 82 hectares de près et 21 hectares de vignes. Le village est marqué dans son paysage par des coteaux de vignes situés principalement le long de la butte de Mousson ainsi que des vergers. La vigne va augmenter au fil des années pour atteindre en 1849, 27 hectares. Les vigneronns sont nombreux au village. **Le phylloxera amena le déclin de la vigne lorraine. Atton comme les autres villages perdit ses vignes. Certains Attonais conservent encore dans leur jardin des plants de vignes anciens récupérés sur la côte.**

Le village possède encore une tuilerie (dans l'actuelle rue de Mousson) présente sur le territoire depuis le Moyen âge ainsi qu'une auberge. Les étangs du Saussis n'existent pas encore. Cette partie d'Atton était constituée de prés traversés par la Moselle et le canal des moulins (alimenté par la Moselle). Le ruisseau "Saussis Jean Colin", nom donné à l'époque au prolongement de la Morte se jetait dans le canal des moulins un peu avant le pont Voirin qui existe toujours. Le pont Voirin (pont Warren) tire son nom d'Édouard Warren (1666-1733), Irlandais, lieutenant d'artillerie du duc Léopold, directeur des poudres et salpêtres de Lorraine et adjudicataire des grands et petits moulins de Pont-à-Mousson depuis 1719. Warren a entrepris des travaux dans cette zone, dont la réalisation du pont et des modifications sur le canal pour augmenter le débit d'eau arrivant aux moulins.

La rue des Dames existe déjà sous ce nom dans le cadastre de 1821. Elle comprend toujours un bâtiment imposant figurant sur les plans sous le nom de « château », sans doute l'ancienne possession des dames de la Visitation. Le lavoir du village se situait route de Loisy avant le chemin des Vanottes. Le ruisseau de la Grande Fontaine alimentait le lavoir avant de se jeter ensuite dans la Morte. Le village est composé en outre de la rue Haute (Loisy), la rue Basse, la rue du Pont, et la rue de l'église.

L'hiver 1820-1821 avait été particulièrement terrible. 1819-1820 le fut tout autant. En 1819 la Garonne avait gelé à Bordeaux. Les conditions climatiques désastreuses se succédaient depuis 1816 et entraînant des crises alimentaires. On imputait ces changements à la grande déforestation de la France qui en vingt ans avait perdu une majeure partie de ses forêts passant de 3 000 000 hectares de bois à seulement 1 300 000 hectares.

La situation devenait tellement préoccupante que le ministre de l'intérieur lança la première enquête nationale sur le changement climatique. Une circulaire fut envoyée par le ministre à chaque préfet pour dresser un inventaire des forêts disparues et indiquer si le département subissait globalement un changement climatique.

La plupart des départements confirmèrent des hivers plus longs et plus rigoureux, des printemps humides. Les scientifiques ont aujourd'hui pu expliquer que ce refroidissement important était dû à une importante éruption volcanique du volcan Tambora en Indonésie. Son éruption en 1815 fut l'une des plus violentes de l'histoire dix mille fois la puissance de la bombe nucléaire d'Hiroshima. Les poussières volcaniques de ce volcan envoyées dans l'atmosphère furent la cause de ce refroidissement climatique global.

Atton connut aussi ce refroidissement durant ces années. En 1821 le printemps fut humide, froid avec des gelées fréquentes. L'été tout aussi froid obligea à procéder aux vendanges très tardivement par rapport aux autres années.

Le maire d'Atton comme les autres maires du département fut sans doute consulté par le préfet.

En 1821 le maire d'Atton était Nicolas Simon âgé de 42 ans. Il était en fonction depuis au moins le début de l'année 1815. Il était secondé par Joseph Juliers adjoint au maire, officier d'état civil et instituteur. Il était déjà adjoint au maire sous le précédent maire Jean Noisette.

La vie municipale dans nos villages n'a pas commencé en 1852, date de l'élection du maire au suffrage universel ni avec la Révolution française. Le mouvement d'émancipation communal commence dès le XII^{ème} siècle avec les chartes de franchise consenties par les seigneurs et consacrant une autonomie de l'administration des villes et villages. L'exercice d'une partie du pouvoir local est confié aux mains des habitants dans une organisation complexe qui n'est cependant pas indépendante du seigneur. Les villages sont administrés par des Mayeurs (maires) et des échevins choisis parmi les habitants.

Ce fut le cas à Atton dès le Moyen âge jusqu'à la Révolution. En 1789 au début de la Révolution, Dominique Fricot est maire. En 1769, Joseph Paget dit la France était maire et syndic d'Atton. Cet ancien soldat originaire de Béziers était devenu aubergiste.

La Révolution changea la situation. Les maires et conseillers municipaux furent élus pour deux ans par les citoyens hommes (le vote des femmes ne fut reconnu qu'en 1944) payant une contribution égale à trois jours de travail. En 1794 furent créées des municipalités cantonales.

Un agent communal était institué et élu dans chaque commune et siégeait dans le conseil de la municipalité cantonale.

Durant la Révolution Jean Baptiste Cressent, aubergiste, fut maire puis agent communal d'Atton jusqu'en 1800. En 1800, le terme de maire est de nouveau en vigueur. Les municipalités cantonales sont abandonnées. Toutefois sous le consulat et l'empire les maires étaient nommés par le préfet qui choisissait des personnalités influentes du village et surtout fidèles au régime. De 1803 à 1815, le maire fut Jean Noisette, un ancien conseiller municipal de Cressent.

Son père Claude Noisette, voiturier et marchand, avait joué un rôle important dans la rédaction des cahiers de doléances d'Atton. Il fut délégué par Atton pour participer à la réunion des représentants du bailliage de Pont-à-Mousson qui se tint le 18 mars 1789. Une synthèse des cahiers de doléances fut faite et l'on désigna des élus qui allèrent à Nancy pour désigner les représentants du Tiers Etat qui siégèrent à Versailles.

Jean Noisette devait être connu pour ses sympathies bonapartistes. Ses cousins furent élus au conseil municipal de Pont-à-Mousson. L'un d'eux devint même maire de Pont-à-Mousson en 1832.

En 1815 après la défaite de Waterloo, la Restauration conserva la pratique de nomination des maires. Les préfets choisirent des maires royalistes. Noisette fut démis de ses fonctions. À sa place le préfet nomma Nicolas Simon (le beau-frère de l'ancien maire puisqu'il avait épousé Lucie Noisette).

Simon était le fils de Nicolas Simon, un ancien soldat du roi entré ensuite au service des familles nobles du secteur d'Atton avant la révolution. Nicolas Simon dit la couture, était originaire de Rechicourt le château. Après son passage à l'armée (durant la guerre de Sept ans), Nicolas Simon s'installa comme tailleur d'habits, puis devint garde-chasse du général Louis de Chabot grand louvetier de Lorraine seigneur de Frouard (avant 1779), propriétaire de bois autour d'Atton.

Nicolas Simon habitait d'abord au bourg de Mousson avec son épouse, Barbe Geisten, d'origine allemande, sans doute rencontrée durant la guerre de Sept ans. Elle était originaire de

Langendorff en Basse Saxe. La Saxe était alliée de la France durant cette guerre. À partir de 1780 Simon fut garde-chasse du comte de Ludres et s'installa à Atton. Nicolas Simon, son fils, administra la commune d'Atton de 1815 à 1838. Il bénéficia des faveurs du préfet et passait pour un partisan du roi lors de la Restauration. En 1838 lui succéda Pierre Thouvenin comme maire. Et la vie continua. Les maires se succédèrent inlassablement.

Clin d'œil du destin, Jean Noisette et Nicolas Simon furent des ancêtres de Marlène Curina-Prillieux, actuelle maire d'Atton, une filiation tout autant généalogique que municipale.

Frédéric RICHARD MAUPILLIER, adjoint au maire





Composition du conseil d'administration :

Président : Alain PARMENTELAT
Vice-président : Jérémy CHAPELIER
Secrétaire : Michèle PETITJEAN
Secrétaire adjointe : Catherine PELLENZ
Trésorier : Jean-François THIRIET
Trésorier adjoint : Gilles BENOIT

Ainsi que les membres :

Cindy PARMENTELAT, Jessica SABEL, Pierrette MORIN, Séverine BOYER, Anne KALTENBACH, Morgane BOYER, Morgan PRILLIEUX, Gérald VINCENT et Sébastien PELLENZ.

Les membres du Conseil d'Administration, *tous bénévoles*, se réunissent afin de proposer, d'animer, d'organiser des manifestations, des activités pour toute la famille et pour toute génération.

Merci à tous les bénévoles qui régulièrement (ou occasionnellement) consacrent leurs temps, leurs idées et leurs savoirs au profit de notre association.

N'hésitez pas à nous contacter auprès des référents d'activités ou par messagerie si vous souhaitez intégrer l'équipe.

E-mail : afratton@orange.fr

Tél. : Michèle Petitjean : 06 28 36 55 36

Alain Parmentelat : 06 19 48 30 22

Contact physique : aux heures et jours des activités par le biais de leur référent

f : [afratton](https://www.facebook.com/afratton)

L'association fonctionne en partie grâce aux cotisations liées à chaque activité mais aussi grâce aux bénéfices engendrés par nos manifestations. La mairie nous aide également avec une subvention annuelle et le prêt gracieux des locaux et matériels.

L'adhésion 2021-2022, obligatoire pour chaque activité de l'association, est de 23 € pour les membres d'une famille et de 16 € pour une personne vivant seule, veuve ou veuf.

>> ACTUALITÉ DE L'ASSOCIATION EN 2021

La covid-19 nous a malheureusement encore perturbés cette année avec l'annulation de la Saint-Valentin et le démarrage des activités au compte-goutte.

Conscients du désagrément pour nos adhérents, les membres du CA ont voté la gratuité des activités hebdomadaires durant la période 2020/2021, tout en maintenant les salaires partiels des 3 profs.

Nous avons aussi repris les centres aérés, sauf celui de juillet, notre directrice Emilie étant indisponible à la suite d'un heureux événement.

Nous souhaitons la bienvenue à son petit bonhomme !

La 25^e brocante a pu se tenir, avec une restauration à emporter afin de s'adapter au protocole sanitaire, ainsi que le goûter/conte d'Halloween et la bourse aux vêtements/jouets et matériels de puériculture.

2 chantiers jeunes en partenariat avec la mairie et le PEL ont eu lieu, le premier en mai sur le thème du fleurissement participatif et le second fin août sur le thème de la sécurité routière. Merci aux jeunes et aux encadrants qui ont effectué un travail magnifique.

Après 2 annulations pour cause de confinement, la troupe Barjomania a enfin pu donner 2 représentations à Thiaucourt devant presque 500 personnes, une magnifique comédie musicale ! Félicitations à eux et nous leurs souhaitons bonne continuation !

Pour la célébration d'Halloween, nous avons offert aux 50 enfants présents et leurs familles un conte, suivi d'une dégustation de soupe à la citrouille. Pour l'occasion, les bénévoles avaient décoré la salle des fêtes avec araignées, squelettes et autres appareils d'épouvante.

La bourse aux vêtements de puériculture organisée en cette fin d'année a encore une fois fait le plein de vendeurs mais aussi de visiteurs.

Deux sorties familiales clôturent cette année de redémarrage, d'abord au cirque Arlette Gruss et ensuite au Royal Palace à Kirrwiller.

>> INFO SUR NOS ACTIVITÉS HEBDOMADAIRES :

Tennis de table :

- > Les lundis de 20h00 à 22h30
- > Activités libres, matériel à disposition
- > 15 € à l'année

Comédie musicale "de Broadway à Atton" :

- > Les mercredis de 20h30 à 22h00
- > 20 € à l'année

Chorale "les Charl'atton" :

- > Les jeudis de 20h00 à 21h30
- > 50 € à l'année

Maintien en forme :

- > Quentin et Carole nous ayant quittés, nous sommes toujours à la recherche d'un prof de gym pour la séance du mardi !

La carte d'adhésion à Familles Rurales est obligatoire pour les activités.



>> LES CH'ATTONS

Janvier - Mars :

Un début d'année toujours marqué par l'épidémie Covid-19 avec un accueil des enfants dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.

L'ensemble des protocoles médicaux, sécurité ont été remis à jour par l'équipe de direction ainsi que les fiches de postes du personnel.

Journée pédagogique : Formation de l'ensemble du personnel aux gestes premiers secours de niveau 2 par un formateur des Pompiers de la caserne de Pont-à-Mousson Monsieur Maxime Buchailot.



Avril :

Du 6 au 23 avril fermeture de la structure durant 3 semaines pour confinement en lien avec l'épidémie Covid-19.

Juin - Juillet :

Sortie : Pendant toute une matinée 6 enfants du multi accueil ont pu s'occuper des poneys au Centre équestre Bel air de Pont-à-Mousson : ballade, brossage et alimentation des poneys.

Semaine de l'environnement : Dans le cadre de la semaine de l'environnement proposé en coordination avec le PEL et notre association Familles Rurales les Ch'Attons, un atelier fabrication de produits fait maison (lessive, liniment, shampoing solide) été proposé le mercredi 9 juin 2021 dans nos locaux par Aurore Genique. Cet atelier a rencontré un vif succès avec 7 participants et deux professionnelles.

Un autre atelier de fabrication a eu lieu devant le multi accueil durant le marché des producteurs organisé par la commune d'Atton le dimanche 13 juin. Un grand merci à l'équipe municipale nous permettant cette manifestation.

Fête de fin d'année : Nous sommes ravis d'avoir pu proposer à nouveau aux familles du multi accueil un moment convivial le vendredi au soir à la salle des fêtes de Atton en présence de nos partenaire et membres de notre fédération et association. La compagnie Tiramisu nous a proposé un spectacle en deux parties, l'équipe des Ch'Attons a ensuite ouvert aux enfants une petite kermesse avec des ateliers ludiques (pêche aux canards/jeux de lancer/parcours pieds nus...) et un stand buvette pour échanger avec les familles et partenaires présents.



Reprise en août après 3 semaines de fermeture estivale :

Départ de Lorella Guillaume infirmière sur le poste de directrice adjointe.

Deux journées pédagogiques dédiées au réaménagement, nettoyage et rangement des locaux. Dont une matinée a également été consacrée à l'analyse de pratiques des membres de l'équipe et une autre sur la mise au point des différents projets de chacune des professionnelles pour l'année 2021/2022

Septembre :

Rentrée : Nous avons accueilli 20 nouveaux enfants avec leur famille pour cette rentrée 2021.

Semaine du goût du 12 au 18 octobre : Une semaine marquée par la découverte de nouvelles saveurs, textures pour éveiller les papilles des enfants à l'occasion de la semaine du goût.

Les différentes activités de la semaine :

- > Jeu des saveurs sucrées/salées:
- > Découverte et dégustation de fruits exotiques :
- > Atelier cuisine : confection de muffins
- > Élaboration et dégustation d'un brunch
- > Activité loto des aliments

Octobre - Novembre :

Dans l'attente du recrutement d'une directrice adjointe et pour renforcer l'équipe, nous avons accueilli Clémence Ricou auxiliaire de puériculture présente auprès des enfants

Sortie à la cueillette de Peltre : 6 enfants accompagnés de 3 professionnelles sont partis à la découverte des fruits et légumes de saison que propose la cueillette de Peltre (pommes /potimarron /citrouille...etc.) ce qui a donné lieu par la suite à de jolis ateliers cuisine et dégustation pour les enfants de la crèche.

Halloween : Une journée festive pour les petits et les grands où divers ateliers ludiques ont été organisés pour divertir les enfants le vendredi 29 octobre.

Au programme :

- > Atelier cuisine
- > Atelier maquillage
- > Activités manuelles
- > Déguisements

>> COMITÉ DES FÊTES

Malgré les restrictions et les contraintes liées au COVID, le comité des fêtes a pu proposer quelques manifestations pour 2021 pour toutes et tous : jeunesse - famille - seniors.

Pâques

Une chasse aux oeufs était initialement prévue mais malheureusement avec les conditions sanitaires, le CDF a dû revoir l'organisation et c'est accompagnés du lapin et du poussin que les bénévoles ont distribué les chocolats.



Musical été

Retour de musical été avec la nouvelle équipe. C'est autour d'un barbecue accompagné de musique animé par A3L Events et une structure de jeux pour les enfants que les habitants se sont retrouvés le temps d'une soirée.



Théâtre

Le comité des fêtes a décidé de soutenir et aider la recherche pour les maladies et améliorer la vie des malades. C'est pourquoi une pièce de théâtre intitulée « Mon colocataire est une garce » a été proposée en novembre à la salle Emile Gallé prêtée gracieusement par la mairie. Cette soirée nous a permis de remettre un chèque de 350 Euros à l'AFM Téléthon.



Saint Nicolas

Dimanche 5 décembre, enfants et parents ont eu la joie de rencontrer Saint Nicolas et le Père Fouettard, tous deux sur un char pour un défilé dans les rues du village et une distribution de chocolats.



Pour ces différentes manifestations, des décorations réalisées par les membres du comité des fêtes ont été installées dans le village.

>> FC ATTON



Président : GEOFFROY Jean-Louis

Vice-président : ANSMANT Ghislain

Trésorier : LELEU Arlette

Trésorier adjoint : PRILLIEUX Jean-Pierre

Secrétaire : TOCQUARD Priscillia

Secrétaire adjointe : CHERY Delphine

Pour toute demande : GEOFFROY Jean-Louis - Tél. : 06 27 77 38 28 - Mail : atton.fc@meurtheetmoselle.lgef.fr

En quelques chiffres :

Le FC Atton, c'est 58 licenciés et 3 équipes :

- > SENIORS D3
- > SENIORS D4
- > VÉTÉRANS

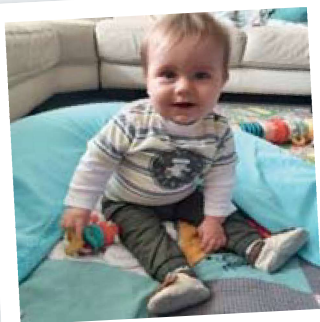
Un arbitre officiel : VAUTRIN CYRIL



Impliqué dans ce club depuis mon plus jeune âge, j'en suis le Président depuis 36 ans ! Il me tient à coeur de maintenir un club dans notre village. Nous n'avons plus d'équipe jeune mais je ne désespère pas d'en avoir. J'espère vraiment que le club continuera à vivre encore de longues années avec le soutien de la mairie et toute son équipe avec à la clé de belles évolutions.

Le président du FC Atton





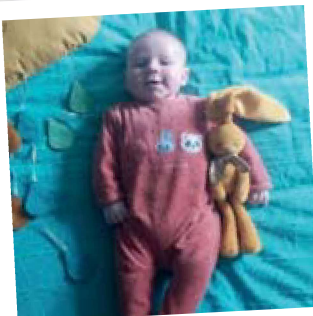
Tim



Manon



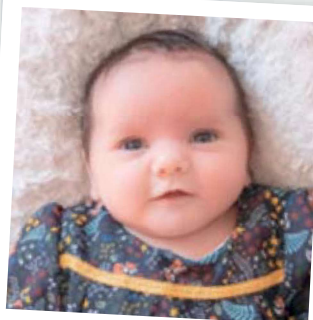
Alice



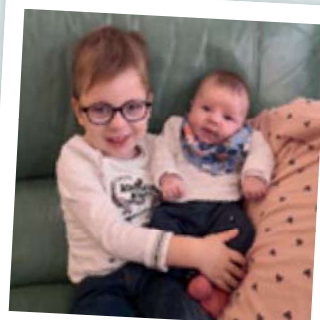
Tom



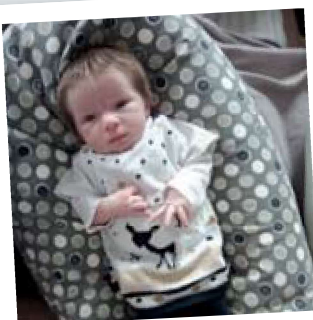
Giulio



Aria



Soline



Iris

>> ILS SONT NÉS

Mélanie et William VIAUD

Tim est né le 9 janvier 2021 à la maternité de Nancy. Il est notre troisième enfant mais premier garçon de la famille alors il était très attendu ! Son arrivée a fait la joie de ses deux grandes sœurs, Alice et Faustine. C'est un petit garçon calme et bien éveillé qui nous comble de bonheur et de tendresse au quotidien. Et il a déjà bien grandi depuis janvier !

Émilie BROUANT et Sébastien GOERGEN

Alice est arrivée dans notre famille le 28 juin 2021 pour la plus grande joie de ses parents et de son grand frère Robin.

Mr et Mme HALAL

Pablo et Gianni sont heureux d'avoir vu leur fratrie s'agrandir, avec l'arrivée, le 4 juillet, de leur petit frère Giulio.

Arnaud JOUART et Vanessa BERTSCH

Dans la nuit du 16 août 2021, un nouvel attonais pointait le bout du nez. Tom est né à Nancy du haut de ses 51 cm et fort de ses 3,960 kg. Il se porte à merveille et fait le bonheur de ses parents Arnaud JOUART et Vanessa BERTSCH, et de toute la famille.

HUMBERT Anthony et DI VITA Aurélie

Aria est née le 25 août à 1h21, avec une taille de 50 cm pour un poids de 3 kg 900. Elle fait grandement le bonheur de ses parents ainsi que de ses deux frères et de sa sœur.

PETITJEAN Vanessa et CYRUL Yannick

Après 9 mois passés à l'imaginer, nous avons le bonheur de vous présenter Iris. Elle est née le 08 Septembre 2021, elle mesure 50 cm, pèse 3,120 kg et fait déjà le bonheur de toute la famille.

Hélène et Julien BASUYAUX

Soline est venue agrandir notre famille le 14 septembre 2021, 3kg355 pour 47cm.

Sabrina POINSIGNON et Quentin ULRICH

Après 9 mois d'attente, notre petit rayon de soleil a enfin vu le jour ! Quentin et Sabrina, les parents ainsi que sa grande sœur Louise sont ravis d'accueillir dans leur famille : Manon, née le 08 Novembre 2021 à 02h21. Elle pèse 2,840kg pour 49cm.

Et nous souhaitons également la bienvenue à :

- > Tavel DRIOU né le 08/01/2021
- > Esteban NOUVEAU MACIEJEWSKI né le 20/09/2021

>> ILS SE SONT MARIÉS

- > WALZ John et MEDICO Anne-Laure le 20 Février 2021
- > GUYON Yohann et RJAZANOVA Erika le 03 Juillet 2021
- > PICARD Elie et HATRISSE Ludivine le 24 Juillet 2021
- > PECQUIGNAUX Mario et CURINA Fabienne le 30 Décembre 2021



>> ILS SE SONT PACSÉS

- > STARCZAN Romain et QUALLA Laura le 09 Septembre 2021
- > MOREL Nicolas et TURI Pauline le 05 Mai 2021
- > BONNAIRE Lucien et OLIVIER Noémie le 12 Juin 2021



>> ILS NOUS ONT QUITTÉ

- > TORREZ Thierry
- > SZURCZEC Daniel
- > SIMOTHE Michel
- > DROUOT Germaine
- > SCHMIDT Monique née JUNGER
- > BAZILLE Hélène née GROSCLAUDE
- > ETIENNE Thérèse née ETTER



INFORMATIONS DIVERSES

>> HORAIRES OUVERTURE MAIRIE

- lundi de 14h00 à 19h00
- mardi de 9h00 à 11h30
- mercredi de 9h00 à 12h00
- jeudi de 9h00 à 11h30
- vendredi de 8h00 à 12h00
- samedi de 9h00 à 12h00

>> RÉOUVERTURE DE LA MÉDIATHÈQUE LE 25 MARS



>> CARTE GRISE EN LIGNE

>> LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Secrétaire de Mairie :
Tél. : 03 83 82 32 44

- lundi de 9h00 à 17h00
- mardi de 13h30 à 17h00
- mercredi de 9h00 à 12h00
- vendredi de 8h00 à 12h00

>> ÉLECTRICITÉ/GAZ

Pour les particuliers :

- > Service dépannage (panne, incident sur le réseau, câbles à terre, ...)

☎ 09 726 750 XX
+ code postal

XX : le n° de votre département

- > Raccordement d'électricité

☎ 09 70 83 19 70

- > Pour toute question concernant Linky

☎ 0 800 054 659

- > Guichet DT/DICT

☎ 03 83 95 24 31

Pour accéder à la liste des fournisseurs :

www.energie-info.fr

Pour plus de renseignements :

www.enedis.fr

Retrouvez tous nos contacts via l'application Enedis à mes côtés :



**Avec l'appli
«Veolia & moi»,
je deviens incollable
sur l'eau chez moi.**



> Mon tableau de Bord

Une fois connecté, je gère mon contrat et je peux modifier mes informations personnelles.

> Maîtriser ma consommation

Mon compteur est télérelevé ?
J'accède au détail de mes consommations journalières, mensuelles et annuelles.

> Garder un œil sur mon budget

Le menu «Mes factures» présente mon solde, mon mode de paiement, mes dernières factures et opérations...

> Suivre les infos de l'eau dans ma ville

Tout savoir sur l'eau dans ma ville : son prix, ses caractéristiques, le nombre d'analyses effectuées...

> Paramétrer mes alertes

Mon compteur est télérelevé ?
Je paramètre mes alertes sur «Mon suivi conso».



Veolia & moi Eau



➔ **PLUS D'INFOS SUR**
www.eau.veolia.fr



APPLE

**TÉLÉCHARGEZ
L'APPLICATION !**



GOOGLE

>> JDC



Journée Défense et Citoyenneté

**L'organisation de ma JDC,
maintenant c'est en ligne !**



J'ai entre 16 et 25 ans Je m'inscris en quelques clics Je m'informe de A à Z

RENDEZ-VOUS SUR MAJDC.FR



MINISTÈRE
DES ARMÉES

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL ET DE LA JEUNESSE

>> CHAUDIÈRE FIOUL

FIN DU FIOUL

Que faire avec ma chaudière fioul ?



Annoncé lors du 5ème Conseil de défense écologique du 27 juillet 2020, il sera interdit à partir du 1^{er} janvier 2022 d'installer ou de remplacer des chaudières au fioul et au charbon.



Si le fioul domestique reste autorisé en usage de chauffage jusqu'à l'obsolescence de l'équipement, cette nouvelle mesure du gouvernement peut être l'occasion d'anticiper la mesure et de changer sa chaudière par une chaudière très haute performance au gaz ou par une pompe à chaleur hybride au gaz*.

PRIME À LA CONVERSION

Une prime à la conversion permet de bénéficier d'une aide financière pour tout remplacement d'une chaudière à énergie fossile (fioul, gaz) peu performante, par un équipement utilisant des énergies renouvelables ou à haute performance énergétique (chaudière à biomasse, système solaire combiné, chaudière au gaz THPE, etc.).



LES AVANTAGES DE LA CONVERSION

QUALITÉ DE L'AIR

Une chaudière au fioul rejette 7 à 10 fois plus de dioxyde de carbone qu'un mode de chauffage ayant recours aux énergies renouvelables.

ÉCONOMIE

Cette mutation vers des chaudières à énergies renouvelables permet de réaliser une économie de 900 à 1200 euros par an sur la facture de chauffage d'un ménage, selon l'ADEME, mais il est impératif de faire appel à une entreprise ou un artisan "reconnu garant de l'environnement" (RGE).

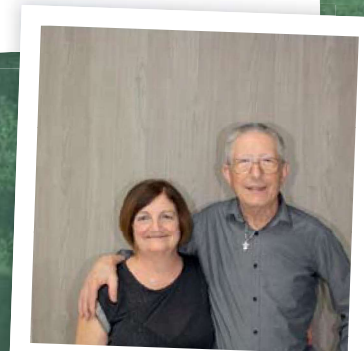
Si vous avez des questions, contactez GRDF

- par internet sur <https://www.grdf.fr/particuliers/contact-projet-grdf>
- par téléphone **09 69 36 35 34**

Le Savez-vous ? Le gaz devient renouvelable grâce au développement du gaz vert

Le gaz vert est produit localement à partir de résidus agricoles, d'effluents d'élevage et de biodéchets du territoire. Ce gaz 100% renouvelable a les mêmes caractéristiques que le gaz naturel et est parfaitement compatible avec vos équipements. Consommez vert sans changer votre chaudière gaz ou vos habitudes !

*Non éligible aux aides financières de l'ADEME.



Souvenir du Repas des Aînés
Novembre 2021